



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 1067			
Rapport d'inspection - Installation électrique domesti	que BT / TI	BT existan	te
N° de rapport: 45.//6.06.4.3/05	-		
Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vente Contrôle périodique			
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :			******
Demandeur: Cortigroom Scraeng			
Personne sur place :	·	<u></u>	
Personne sur place De re l'expersone EAN de l'installation :	1.66	<i></i>	
Date de visite: 13.06.206 Date d'émission: 13.06.2016. Références	client :		
Référentiel réglementaire : RGIE art 271 🛘 276 bis et dérogations 🗘 271	bis 🛘 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : □ Protection générale du branch			11
	nombre de circ	cuits terminau	x: 19
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	1 2 10		
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé		d	
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		K	
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		×	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	W
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	X		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	~		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	OZ.		
Résistance de dispersion de la prise de terre : 252 Ω	side al de Posson	+ SOCOTEC E	251 CILIM aph
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indiv	viduei de i agen	IL SOCOTEC E	SELGIUM asbi.
Manquements / Notes: Lafractions: Alsera de schemas electrique	e de ru	sero De	1061
circue is a compotentially prenetra	los 6	600	Exenter
distinct / Louto sensobs Q'Co - Lawtown oles Calleau			
inadesperto - sectionneur de terre lesse -			
walnut olas fascibles ellegible	- als	enco o	6
1 de la companya del companya de la companya del companya de la co		102	4
loglimicle de levre, a serlaines puses que 7, ete se			
et l'élage - conducteur soup ces c	ncorou	alm	
pose fisce au 2 l'age			
Conclusion:	n andrella nám	indiano ost à	offeetuer 20
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le proche dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	n controle per	iouique est a	Suectaer 5
L'installation electrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à			
exécuter par le même organisme après mise en conformité 🗸 au terme de 18 mois après signature de l'acte de			
vente.	aproo c		OTE
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter			
par le même organisme en vue de compléter le dossier.	E constitution		E27
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :			
Pour SOCOTEC BÉLGIUM ASBL,		- 126 - 126	effectuer acte de exécuter n:
sigreen, be	^		121:
"aree" a	1 1		, ch

1/2

8

P. Ovsed Wieg